



# L'INTERDIT

	Canada Post Postage paid	Postes Canada Port payé
<b>Bulk</b>	<b>En nombre</b>	
<b>Third</b>	<b>troisième</b>	
<b>Class</b>	<b>classe</b>	
	<b>F 124</b>	
Retour garanti	Montréal	

LE JOURNAL DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL • VOLUME 16 NUMÉRO 2 NOVEMBRE 1974



## L'ART SUR LA PLACE À L'UNIVERSITÉ



# TOURNOI DE GOLF

Suite au tournoi 1974, le comité d'organisation de cette activité des diplômés a décidé de ne rien ménager afin d'assurer une participation accrue des membres pour cette année. C'est ainsi qu'il a choisi **Pierre Archambault** pour présider aux destinées du tournoi 1975.

Le nouveau président a appris la nouvelle alors qu'il s'embarquait pour la République Dominicaine où il se rendait défendre les couleurs du Canada à la Coupe du Monde.

Donc deux importantes nominations pour le talentueux docteur Archambault: sa sélection sur l'équipe canadienne au tournoi des nations dans le monde du golf (il est le premier québécois à être choisi dans l'histoire de cette compétition prestigieuse qui groupe 57 pays) et la présidence du tournoi annuel des diplômés de l'Université de Montréal, le plus important tournoi de golf sur toute la planète pour les diplômés de cette université. Il est à remarquer que les deux événements ne sont pas nécessairement indiqués par ordre d'importance.

## L'INTERDIT

journal des diplômés  
de l'Université de Montréal,  
paraît 6 fois l'an.

Les bureaux de l'Interdit sont  
situés au 2910, boul. Edouard-  
Montpetit, bureau 3, Montréal  
H3T 1J7 Téléphone: 343-  
6230

Abonnement  
annuel: \$6  
à l'étranger: \$8

Les reproductions sont  
autorisées moyennant mention  
de l'Interdit et des auteurs.  
Dépôt légal No D6800280,  
Bibliothèque Nationale du Québec.  
Tirage mensuel certifié:  
40,800 copies

Novembre 1974  
Volume 16, No 2.

Comité de l'Interdit  
Gérard Ducharme,  
président  
Claude Beausoleil  
Louise Chartier  
Me Louise Mailhot

Le directeur,  
de l'association  
Marcelle Croteau

## le déclic

# 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Désireuse de bien fêter son quarantième anniversaire de fondation, votre association est plus active que jamais et vous réserve des surprises dans le programme des activités pour l'année en cours. Votre conseil d'administration est plus déterminé que jamais à rendre votre association utile à ses membres et des efforts sont faits actuellement par les divers comités de l'association pour accroître de plus en plus les privilèges attachés à la carte de membre.

Nous sommes conscients du fait que les diplômés aiment voyager. Aussi des négociations sont-elles actuellement menées pour organiser un voyage spécialement conçu pour eux à un prix avantageux. Des détails vous seront communiqués sous peu au sujet de ce voyage. Comme nous l'avons déjà mentionné, une banque d'emplois a été mise sur pied à l'usage des diplômés. Ce service s'adresse non seulement à ceux qui recherchent un emploi mais également aux patrons qui désirent obtenir rapidement du personnel qualifié. Notre service est déjà à votre disposition: à vous d'en profiter.

Signalons que votre association entend accentuer cette année sa collaboration avec l'Université de Montréal. Tout récemment un protocole d'entente a été défini entre les deux organismes. Votre association en a accepté les diverses clauses et l'Université de Montréal doit ratifier incessamment ce protocole qui marquera les débuts d'une coopération étroite.

Rappelons brièvement qu'en vertu de ce protocole, L'Université de Montréal assume la garde du fichier de votre association et accepte de le mettre à jour en collaboration avec le secrétariat de l'association. De plus, l'université prend à sa charge financière tous les frais de distribution du journal l'interdit aux diplômés.

En terminant, qu'il me soit permis de vous rappeler que votre présence et votre participation à nos activités sont encore la meilleure forme d'encouragement à votre association et à votre université.

Jean-Jacques L'Heureux,  
Président,

### LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FORMULE DE COTISATION

(Complétez en lettres moulées, s.v.p.)

CONTRIBUTION ANNUELLE: \$20

(Comprenant l'abonnement à l'interdit)

CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE:

(à la vie de l'association)

TOTAL: \_\_\_\_\_

Exercez-vous la profession de votre discipline?  
Sinon, précisez: \_\_\_\_\_

Nom		Faculté	Année	Date de naissance
Adresse domicile		Employeur		
Ville et zone postale		Adresse du bureau		
Province Pays		Ville et zone postale ou Province Pays		
Téléphone domicile		Téléphone bureau		

MERCI

# L'ART SUR LA PLACE ET LES H.E.C.

«L'exposition des oeuvres de verre de Marcelle Ferron»

On parle de plus en plus «d'art sur la place» et les manifestations de ce phénomène se multiplient heureusement sur le campus de l'Université de Montréal. Tout dernièrement, un groupe de sculpteurs a créé sur place une série de sculptures. On a pu admirer ces oeuvres dans la cour intérieure de l'École des Sciences Sociales et de la Faculté de Droit.

Un autre événement d'importance dans le domaine des arts a lieu à l'École des Hautes Études Commerciales dans le cadre des activités de gestion du design. Il s'agit d'une exposition des oeuvres récentes de Marcelle Ferron, artiste peintre de grande réputation. Cette exposition aura lieu du 28 octobre au 17 novembre.

Les oeuvres sont exposées dans le grand corridor qui relie l'École des Hautes Études à la Faculté des Sciences Sociales. Les grandes baies vitrées de ce corridor présentent un avantage exceptionnel pour donner aux oeuvres de Ferron l'éclairage qui convient.

Mais Ferron, cette fois, n'expose pas de peintures. Sans abandonner cette orientation de son oeuvre, cet artiste a poursuivi d'importantes expériences dans le domaine du verre. L'exposition de Ferron est un exemple avant-gardiste de l'application du verre et des sous-produits de l'industrie du verre au design industriel. Aussi, l'exposition intéresse-t-elle des individus et des groupes très diversifiés.

Les oeuvres de Ferron peuvent devenir (en réalité, elles sont déjà) des portes, des fenêtres, des cloisons de verre, et elles peuvent être produites en série avec l'aide d'artisans spécialisés, ce qui ne manque pas d'intérêt dans notre milieu.

Ferron est donc un artiste qui ne limite pas sa conception de l'art exclusivement à des pièces uniques. Après la peinture, la gravure et beaucoup d'autres activités artistiques, Ferron s'est intéressée à l'utilisation du verre coloré et a réalisé des oeuvres

d'un très grand intérêt. C'est avec la collaboration de la société Superseal Corporation qu'elle a mis au point des procédés de fabrication qui pourront faire renaître en quelque sorte une industrie semblable à celle des vitraux et des verrières. Même si Ferron se défend de fabriquer des vitraux et des verrières, oublions les mots et disons que ses produits sont destinés à la construction et à la décoration de maisons et d'édifices. Pourquoi le verre de nos fenêtres, de nos portes et de nos cloisons serait-il exclusivement du verre clair, invisible, sinon insipide. Pourquoi l'art du verre coloré serait-il réservé aux grands temples et à quelques rares édi-

fices. La station du métro Champ de Mars de Montréal est un exemple des réalisations de Ferron dans la démocratisation de l'art par le design. Le verre coloré et le génie de l'artiste transforment en quelque sorte la lumière de nos espaces et donnent une nouvelle dimension à l'éclairage de nos milieux de vie et de nos milieux de travail.

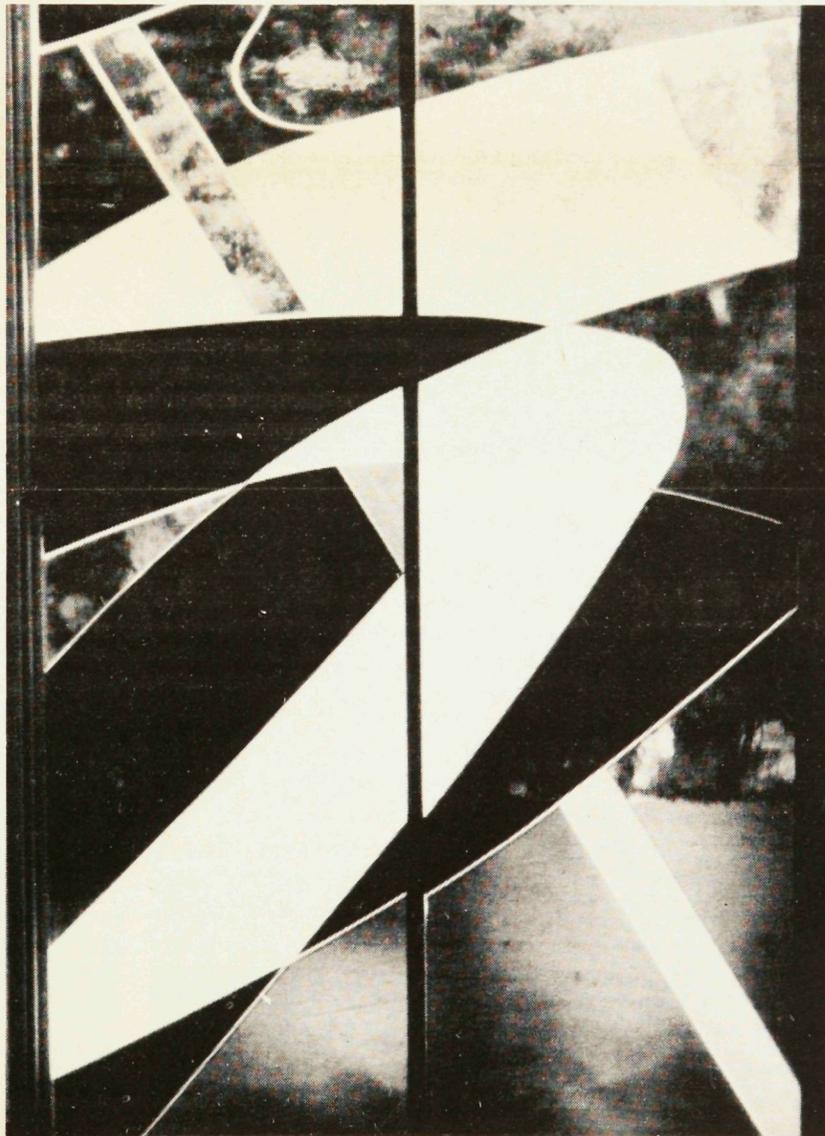
Cette conception de l'éclairage n'est pas nouvelle en soi, mais les techniques de fabrication de Ferron sont une innovation avant-gardiste véritable. C'est cet aspect particulier des oeuvres nouvelles de Ferron qui permet de les situer dans le contexte de la production industrielle, grâce aux concepts et aux techniques

de gestion du design industriel enseignés par le Centre de Formation et de Perfectionnement en Administration des H.E.C.

L'École des H.E.C. n'est pas une galerie; cependant, l'exposition Ferron se situe dans le sens d'une vision du commerce et de l'industrie qui inclut un souci de la beauté et de ses manifestations dans la production industrielle et dans le marketing des produits.

Si, d'un côté, c'est le rôle de l'école des H.E.C. de se consacrer à l'enseignement de la gestion de l'entreprise, de la production et du marketing, etc., par contre, ce rôle peut et doit dépasser les intérêts purement matérialistes et pragmatiques pour se rapprocher davantage d'un humanisme qui se préoccupe du sens de la beauté dans la conception des produits mis en marché. Cette vision d'une intégration possible de l'économie et de l'art à d'ailleurs été abordée à plusieurs reprises par un éminent économiste: J.K. Galbraith. C'est précisément cette conception plus sociale et plus humaine de l'innovation dans la production et du marketing qui a incité le Centre de Formation et de Perfectionnement de l'École des H.E.C. à lancer en 1971 le premier cours de gestion du design industriel au Canada. Ces activités se poursuivent et progressent constamment aux H.E.C., au point que les études de cas créées par le centre sont actuellement utilisées et traduites par d'autres universités. Ainsi, grâce au design industriel, l'oeuvre d'art devient accessible à un plus grand nombre. L'exposition de Ferron illustre donc que la collaboration de l'École des H.E.C. avec le monde des arts et avec le monde de l'industrie par la voie de la gestion du design peut contribuer à l'expansion industrielle et au progrès des arts dans notre milieu. Les diplômés de l'Université de Montréal et leurs amis sont invités à visiter cette exposition, l'entrée est gratuite.

Benoît Duchesne  
H.E.C. 1941



# SOMMET SOVIÉTIQUE-QUÉBÉCOIS

**Le Barreau du Québec visite  
celui de Leningrad et de Moscou**



Depuis le temps qu'on nous parlait de ces méchants communistes, athés par surcroît, où toutes les libertés avaient été supprimées, où la justice était expéditive, jamais il me serait venu à l'idée qu'un avocat pouvait exercer en Russie un rôle utile. Et pourtant, depuis la visite du Barreau du Québec en Union Soviétique, force me fut de me rendre à l'évidence: toutes proportions gardées, l'avocat russe exerce sensiblement les mêmes fonctions qu'un avocat québécois.

Au départ, il s'agissait pour moi et la plupart de mes confrères qui ont participé à ce voyage du 7 au 15 octobre 1974, d'un voyage essentiellement touristique d'un pays qui par l'auréole de mystère qui l'entourait avait toujours exercé sur nous une espèce de fascination troublante. Quant au point de vue professionnel par contre, je ne voyais pas ce que nous pouvions y apprendre, ancré que nous étions dans nos préjugés hérités d'une éducation trop souvent biaisée. Pourtant sous ces deux aspects, ce voyage fut un succès inespéré.

Tout d'abord, du point de vue touristique nous n'avons pas été déçus. Bien au contraire, Leningrad que nous avons visitée en premier lieu, s'est révélée d'une splendeur étonnante. Et là, je vais dire une énormité: le soleil et les bistrot mis à part, Leningrad est plus belle que Paris! Comme Paris, Leningrad a son Arc de Triomphe, sa place Vendôme, ses monuments, son Louvre (L'Ermitage), ses artères immensément larges. Mais en plus Leningrad est traversée par un fleuve, un vrai, la Neva. De plus, elle possède un impressionnant réseau de canaux. Soixante-cinq de ces cours d'eau



*L'Université de Moscou*



*Basile le Bienheureux à Moscou*

sillonent ainsi paresseusement la ville, créant un spectacle absolument mirobolant. Un mot sur L'Ermitage. C'est sans contredit le plus grand musée au monde. Occupant l'ancien palais d'hiver des Tsars, l'Ermitage compte en son sein, trois millions de pièces artistiques. Et encore, on nous dit que seulement un dixième de la collection du musée y est exposé. Qu'il nous suffise de dire que trois salles sont consacrées à Rem-

re, cette structure nous replonge au coeur des mille et une nuits. On raconte que son auteur, le Tsar Yvan le Terrible, voulant éviter que l'on construise un pareil monument ailleurs, fit crever les yeux à tous les ouvriers qui participèrent à son érection.

A Moscou, nous avons eu droit à une représentation du ballet maintenant centenaire et pourtant toujours beau du Lac

fortement contingentée et n'y entre pas qui veut. Ainsi à Leningrad, ville de plus de 3 000 000 d'habitants, il n'y a que 500 avocats et seulement un a été admis à la profession l'an dernier, (26 à Moscou) alors que l'Université de Leningrad compte 2 500 étudiants en droit; que les avocats sont beaucoup mieux payés que les médecins; que 47% des avocats sont des femmes; que les juges sont élus au suffrage universel après avoir été re-



St. Isaac à Leningrad

brandt, que nous y avons vu au bas mot vingt-cinq Rubens, que Raphaël côtoie Léonard De Vinci, que les plus célèbres toiles de Matisse, de Cézanne et de Renoir y sont exposées. Le Palais d'été, situé à 30 kilomètres de Leningrad, se compare avantageusement à Versailles.

Nous avons assisté, toujours à Leningrad, à une représentation bouleversante du célèbre opéra de Verdi, La Traviata, chantée tantôt en italien, tantôt en russe, tantôt en estonien, selon la langue des chanteurs. Pour un québécois francophone, c'est un peu aberrant et pourtant c'était très beau.

Quatre jours plus tard, à six heures du matin, nous nous envolons pour Moscou. Nous logions dans un des plus grands hôtels au monde, le Rossiya, qui contient 5 000 chambres très modernes avec vue sur un site des plus féériques, le Kremlin. Le jeu du soleil qui danse sur ces innombrables coupes en or est un spectacle indescriptible. Et que dire de cette cathédrale de Basile le Bienheureux qui surplombe la Place Rouge avec ses huit clochers asymétriques aux couleurs les plus bizarres, d'une architecture absolument ahurissante et audacieusement folle. Le soir, baignée de lumière,

des Cygnes de Tchaikovsky dans le sanctuaire même du Ballet, le théâtre Bolshoi. Le dénouement fut modifié, le cygne vedette réssuscitant et le ballet se terminant en une danse collective.

Notre séjour fut copieusement arrosé de champagne russe (excellent), de Vodka et de "mineral voda" (eau minérale). La nourriture y était honnête et souvent savoureuse.

Va pour le côté touristique. Quant au point de vue professionnel, nous avons appris beaucoup. Ainsi nous avons été invité par le Praesidium (Barreau) de Leningrad à la Maison de l'Amitié. Nous posions des questions sur tous les aspects du droit soviétique et à tour de rôle, un des membres du Praesidium répondait à l'aide d'un interprète.

Ainsi, saviez-vous qu'en Union Soviétique il était possible d'obtenir un avortement sur demande, pourvu que la vie de la mère ne soit pas mise en danger; que le divorce pouvait être accordé sur demande; que les avocats sont rémunérés pour leurs services par les clients, à l'exception de ceux de l'aide juridique qui sont payés par l'état; qu'il y a des notaires; que la profession d'avocat est



Hôtel Rossiya à Moscou

commandés par le parti; il faut dire que ces juges n'ont jamais d'opposition lors de l'élection; qu'il y a trois instances d'appel; que le droit de grève n'existe pas; pourquoi les ouvriers se mettraient-ils en grève, s'exclame un des avocats russes, puisque l'usine leur appartient.

Enfin, nous avons assisté à un véritable procès à Moscou dans un des 15 tribunaux du peuple. Il s'agissait de trois jeunes, accusés d'avoir volé une automobile. Chacun des accusés était représenté par son avocat et nous avons été impressionnés par la solennité et par la procédure qui a été suivie. Nul doute que justice a été rendue. Nous n'avons malheureusement pas pu assister à un procès politique, et ne pouvons garantir que le même souci de justice y est apporté.

Bref, nous avons fait un voyage culturel enrichissant, qui nous a permis de soulever un voile sur un vaste et beau pays et qui, pour citer le Bâtonnier du Québec, Me Michel Robert, nous a fait découvrir que la pratique d'un avocat québécois ressemble sensiblement à celle d'un avocat soviétique.

Jean A. Savard  
droit '65

# UNE FEMME AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans son bureau du Bâtiment Principal de l'Université, souriante et détendue, Mlle Juliette Barcelo prend le temps de souffler entre deux réunions. Facile d'accès, énergique comme nombre de femmes de petite taille, elle annonce un entregent cordial et plein de vivacité.

Montréalaise de descendance espagnole, Mlle Barcelo a vécu au Québec presque toute sa vie.

Elle possède un curriculum vitae universitaire impressionnant. En 1952, elle obtient un B.A. avec distinction au Collège Marie-Anne, entreprend des études en droit à l'Université de Montréal et obtient sa licence avec distinction en 1955.

En 1956, elle est admise au Barreau du Québec. Elle conçoit ses études de droit comme une formation de base pour une carrière de fonctionnaire qu'elle envisage d'entreprendre au Ministère des Affaires Extérieures. Cette formation de base, elle décide de l'élargir en partant étudier la philosophie et l'économie politique à l'Université d'Oxford (Angleterre).

Par contraste avec l'atmosphère étouffante et contraignante de l'époque de Duplessis, elle découvre le libéralisme anglais, la liberté de pensée et d'expression. Elle parfait son anglais; elle obtient en 1958, un B.A. avec honneurs du Lady Margaret Hall et une M.A. en 1965.

Pour ce qui est de sa vie professionnelle,



elle est caractérisée par la variété des emplois qu'elle a occupés et par des promotions rapides.

Elle est stagiaire chez Lacoste et Lacoste pendant son barreau de 1955 à 1956. D'octobre 1958 à février 1965, elle est employée en tant qu'Agent du Service extérieur du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada. Cela va la conduire successivement à Paris où elle est affectée au service des visas, à Tel-Aviv et enfin à Chypre où elle occupe les fonctions d'Attaché au Service des Visas.

En février 1965, elle rentre au Canada après huit ans d'une absence qui com-

mence à lui peser. Elle travaille un an comme conseiller technique pour l'immigration au Ministère des Affaires Culturelles à Québec et peut se réjouir de l'évolution du climat social au Québec. En mars 1966, elle entre à l'Université de Montréal, au poste d'Adjoint au secrétaire général de l'Université. Elle occupe cette fonction jusqu'en janvier 1968, date de sa promotion au poste de Directeur du Personnel Enseignant de l'Université. Elle occupera ce poste jusqu'à sa nomination au secrétariat général.

Voici donc résumée en quelques dates, la carrière universitaire et professionnelle brillante de Juliette Barcelo, carrière qui prend une envergure nouvelle avec sa récente nomination. Voyons ce que le nouveau secrétaire général pense de ses fonctions dans l'Université et comment il les conçoit.

## Le secrétaire général de l'Université de Montréal

Le processus de nomination du secrétaire général comprend trois étapes distinctes:

1. En premier lieu, le Comité du Recteur étudie les candidatures qui lui sont proposées, et opère une première sélection.
2. Parmi les candidatures retenues par le Comité du Recteur, le Recteur choisit un candidat qu'il recommande au Conseil de l'Université.

RÉSERVEZ À L'UN DE NOS 4 BUREAUX:

3428 ST-DENIS  
842-1751

CARRÉ PHILIPS  
866-9381



VOYAGES GROUPES OU INDIVIDUELS

GALERIES  
D'ANJOU  
353-7650

CARREFOUR  
LAVAL  
688-6211

3. Le Conseil de l'Université statue sur la recommandation du Recteur.

De l'avis de Mlle Barcelo, sa nomination résulte d'une part des compétences administratives qu'elle a pu démontrer lors de ses emplois successifs à l'Université, d'autre part du fait que ses fonctions de Directeur du Personnel Enseignant l'ont fait largement connaître au sein de l'Institution. Notons que ses fonctions d'Adjointe au secrétaire général de 1966 à 1968 la prédisposait favorablement à sa nouvelle fonction.

#### Profil du Poste

Le secrétaire général fait partie de la direction générale de concert avec le Recteur et les cinq Vice-Recteurs. Il dépend directement du Recteur, mais n'a pas de fonction d'autorité proprement dite dans la hiérarchie. Le secrétaire général est secondé par un adjoint et dispose de son secrétariat propre.

La fonction principale du secrétaire général de l'Université est comme son titre l'indique, d'assurer le secrétariat de tous les corps de l'Université qui comprennent le Conseil de l'Université, le Comité exécutif, l'Assemblée universitaire et la Commission des Études. Il est également secrétaire du comité adjoint de la planification, un comité du Conseil de l'Université et de l'Assemblée universitaire. Le secrétaire général assiste aux réunions de ces différents comités et assure la rédaction des rapports de séances. Il organise entre autre la circulation des rapports et de l'information générale au sein de la direction et entre les corps universitaires.

Mlle Barcelo passe environ les trois quarts de son temps en réunion, le reste du temps à préparer les ordres du jour et à rédiger les rapports de réunions; selon sa propre expression, son rôle essentiel est de veiller à ce que «la machine soit bien huilée».

Le poste comporte des tâches connexes; pour l'essentiel, le secrétaire général est membre d'office du C.A. de l'École Polytechnique et remplace le Recteur au Conseil d'administration de l'Hôpital St-Jean de Dieu. En outre, le secrétaire général est membre, secrétaire ou président de tous les comités de l'Université.

Le secrétaire n'a pas pouvoir de décision, ni droit de vote dans les corps de l'Université. Son rôle essentiel est d'as-

surer le secrétariat proprement dit des comités universitaires, de préparer les réunions (ordre du jour essentiellement), de préparer et diffuser les rapports de séances, parmi les membres de la direction générale et au sein des corps universitaires. En résumé, le secrétaire général assure les fonctions de secrétaire suprême et d'agent d'information des secteurs de direction de l'Université.

Mlle Barcelo conçoit ses fonctions dans la ligne de son prédécesseur, monsieur Jacques Girard: poursuite de la politique de secrétariat et d'information.

#### Pour la première fois, une femme occupe un poste élevé dans la hiérarchie universitaire

Mlle Barcelo se montre étonnée que la question de son sexe soit posée: à son sens, sa qualité de femme n'a pas joué pour sa nomination. L'Université de Montréal a bien précisé le fait qu'être homme ou femme n'intervenait pas dans le choix du futur secrétaire. Seuls intervenaient les aptitudes, les compétences, les expériences passées des candidats. Or, Mlle Barcelo possède une excellente formation juridique, elle a une grande expérience administrative et surtout elle connaît le poste puisqu'elle a secondé pendant deux ans auprès du précédent secrétaire général de l'Université. La nomination d'une femme n'a impliqué aucune modification des fonctions; Mlle Barcelo considère au contraire qu'une femme est peut-être plus à même d'occuper un poste de secrétariat; les femmes ont en général un plus grand sens de l'ordre, de l'organisation, plus de minutie. Elle constate entre autre qu'elle n'a aucun problème de communication avec ses collègues masculins de la direction générale, essentiellement parce qu'elle a longtemps évolué dans les milieux diplomatiques où la condition féminine ne pose aucun problème.

Cette totale absence de discrimination apparaît très souhaitable, essentielle même pour le climat de travail à tous les niveaux de l'Institution universitaire. De l'avis de Mlle Barcelo, et ce fut le point final de l'entretien, donné cette fois sur un ton humoristique, l'occupation par une femme du poste de secrétaire général tend à conférer aux réunions, autrefois exclusivement masculines, un ton des plus courtois.

**Michèle Houdebine**  
Étudiante en Administration  
Université de Montréal

#### LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



**M. Jean Machabée**

Le président et chef de la direction de la Banque Provinciale du Canada, monsieur Léo Lavoie, annonce la nomination de M. Jean Machabée au poste de vice-président et directeur général. M. Machabée était auparavant vice-président, administration.



EPIC, société à but non lucratif, a pour principal objectif de remettre debout la population assise. C'est pourquoi il nous fait plaisir de consentir aux Diplômés de l'Université de Montréal qui ont payé leur contribution, un escompte de 20% sur le coût de l'abonnement actuel afin de les inviter à faire un premier pas vers l'exercice scientifiquement conçu et contrôlé, la joie de vivre et la santé. Cette offre spéciale expire le 31 décembre 1974.

L'Administration EPIC  
Centre EPIC de Médecine Préventive  
et d'Activité Physique  
5055 rue St-Zotique  
Montréal H1T 1N6 (514) 374-1480



Bernard Lévy

## «Chercheurs» au service des chercheurs et du public

«Chercheurs», c'est le nom d'un nouveau bulletin d'information - un de plus - publié à l'Université de Montréal. Une initiative du Vice-rectorat à la recherche.

Première parution: octobre. Périodicité: de 6 à 8 numéros par an. Objectif: renseigner la communauté universitaire, les journalistes scientifiques et par là, le public en général, sur les activités des chercheurs de l'Université de Montréal et de ses organismes affiliés, principalement l'École polytechnique et l'École des hautes études commerciales.

En principe, «Chercheurs» comportera deux types d'information:

- des «nouvelles»: colloques, subventions, publications, en bref;
- des articles scientifiques qui présenteront des projets ou des résultats de recherches.

«Chercheurs» ne se limitera pas aux sciences exactes ou aux sciences de la nature mais s'efforcera de respecter un certain équilibre entre les différents secteurs de la recherche tant fondamentale qu'appliquée.

Le sommaire du premier numéro en témoigne un peu. Le voici:

- le nouveau Centre de recherche sur les transports

- le polyéthylène et le papier - Département de chimie (Comment obtenir un papier plus blanc, plus étanche, plus résistant, plus opaque)

- la toxicité des médicaments: pourquoi? Comment? - Groupe de recherche en toxicologie médicamenteuse

- Des plasmas en quantité industrielle - École polytechnique

- La dégénérescence des veines greffées - Faculté de médecine

- Qui était vraiment Borduas? - Département d'histoire de l'art

- Le groupe électronique: une expérience de communication entre groupes - Département de psychologie.

C'est M. Bernard Lévy qui dirigera la rédaction du bulletin. M. Lévy occupe, en effet, la fonction de rédacteur scientifique au Vice-rectorat à la recherche.

Tous les textes sont rédigés en français. Ils sont accompagnés d'un résumé en anglais. Pour obtenir «Chercheurs», il suffit de s'adresser au Secrétariat de votre association.

*N.B. reproduit de la revue «Forum»*

# les diplômés auteurs

## LITTÉRATURE

Le prix de la revue «Etudes Françaises» 1974 vient d'être décerné à l'ouvrage «Journal Dénoué» dont l'auteur, monsieur Fernand Ouellette est un écrivain bien connu, le poète de «Dans le Sombre» et l'essayiste de «Depuis Novalis».

Le «Journal Dénoué» est peut-être le premier ouvrage où est dite l'évolution affective, intellectuelle et spirituelle d'un écrivain du Québec.

Fernand Ouellette écrit ici avec une simplicité, un naturel, une chaleur communicative qui ne manqueront pas d'émouvoir le lecteur et de sensibiliser celui-là même que sa poésie close et secrète avait pu arrêter. (Publication des Presses de l'Université de Montréal.)

## SOCIOLOGIE-CINÉMA

Une conférence de presse, le 23 octobre dernier, marquait le lancement de PIERRE PERRAULT OU UN CINÉMA NATIONAL, de Michel Brûlé, par les Presses de l'Université de Montréal. A la

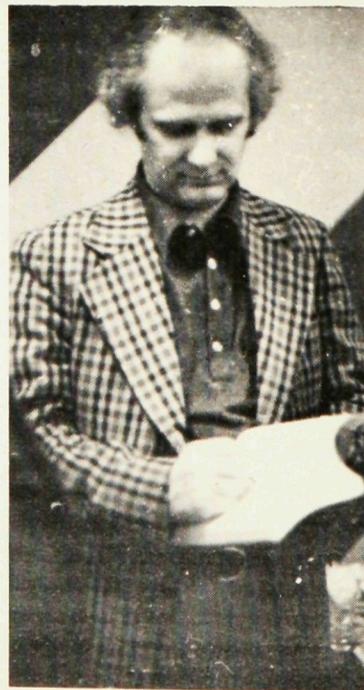
fois rigoureuse et d'un accès aisé, cette étude est la première consacrée à l'oeuvre cinématographique de Perrault et il n'est sans doute pas étonnant qu'elle nous vienne d'un sociologue, professeur à l'Université de Montréal et spécialisé dans le cinéma québécois.

Publication des Presses de l'Université de Montréal.

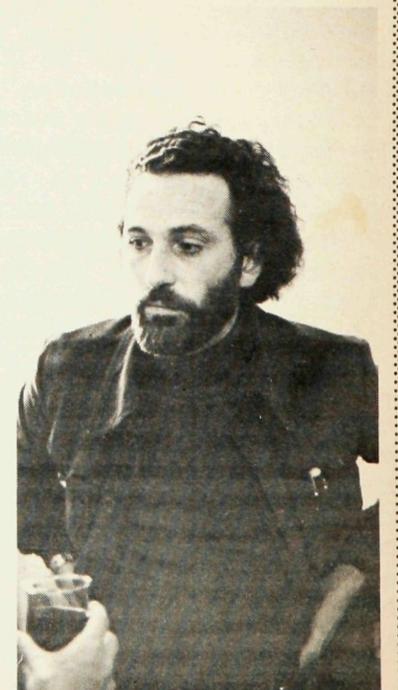
## AFFAIRES SOCIALES

Peu de jours avant les élections municipales, le volume PLANIFICATION ET POLITIQUE AU QUÉBEC de Jacques Benjamin, vient d'être lancé aux Presses de l'Université de Montréal. Avec, entre autres, des chapitres sur la planification des logements au Québec, la planification des transports métropolitains, le bilan de douze années de planification au Québec, etc..., cet ouvrage entre d'emblée dans les préoccupations et la réflexion du grand public politisé ou en voie de le devenir.

Publication des Presses de l'Université de Montréal.



Fernand Ouellette



Michel Brûlé

*« Dans leurs démarches de chercheurs, les universitaires sont souvent des agents d'innovation scientifique et sociale, mais l'université qu'ils constituent collectivement paraît lente à se transformer, réfractaire au changement, allergique au nouveau ».*

Larkin Kerwin,  
Recteur de l'Université Laval  
Le 14 mai 1974

# PRIORITÉ À L'INNOVATION... même à l'Université!

Notre civilisation industrielle a depuis longtemps réalisé que l'un des plus importants principes sous-jacents à son immense et complexe structure est l'importance qui est généralement accordée au facteur **innovation**, et cela à tous les niveaux et échelons de la hiérarchie bureaucratique.

L'industriel qui prend le temps de regarder autour de lui s'aperçoit vite que ses produits ont une courbe de vie toujours plus courte et que pour la survie de son entreprise, la seule solution viable est d'innover... et innover encore. S'il ne se conforme pas à cette exigence de son environnement, les poussées répétées de la concurrence pourraient bien le forcer éventuellement à fermer les portes de son usine.

C'est à juste titre que l'innovation est partie intégrante de notre société économique: elle trouve son origine dans le besoin profondément enraciné dans chacun de nous de modifier sans cesse notre environnement dans un but de mieux vivre. Pour bien comprendre ce principe essayons d'imaginer un instant ce que serait notre monde d'aujourd'hui si la société avait interdit ou rejeté systématiquement toutes les innovations des quelques 50 dernières années.

Dans un tel univers, il nous faudrait par exemple faire appel à la locomotive, au cheval, ou à la fameuse Ford-modèle T pour nous déplacer, au four à bois ou à charbon pour la préparation de notre nourriture, tandis que notre habitat serait essentiellement à base de bois, de pierre, de ciment, d'argile ou de chaux. Quant à la société économique, les entreprises à activités similaires se seraient probablement regroupées ensemble pour former (à l'abri de toute concurrence innovatrice) des monopoles de production et de prix... causant du même coup la mort du libre choix du consommateur parmi la multitude de produits modernes que nous connais-

sons aujourd'hui, mais qui n'existerait plus dans ce contexte.

Ce qui est important de réaliser dans cet exemple c'est que si nous vivons comme nous le faisons en 1975, une grande part du mérite doit revenir à tous les inventeurs, innovateurs et autres créateurs qui inondent régulièrement le marché (et à un rythme toujours plus accéléré) de produits et nouveautés de tout genre susceptibles de mieux répondre aux besoins fondamentaux de l'homme. Sans leur précieux apport, il nous faudrait vivre en 1975 avec les outils et moyens de 1925. Cela je l'admets, avait peut-être son charme à l'époque, mais nous nous en lasserions vite après 50 années. De plus, l'histoire montre que l'homme juge généralement les civilisations en fonction de leur capacité à satisfaire ses besoins, et je n'ose penser comment la postérité jugerait alors notre époque...

Lorsqu'on examine les différents secteurs de notre société pour porter un jugement sur le degré d'innovation qu'ils ont suscité depuis 20 ou 30 ans, l'on s'aperçoit que l'évolution a été bien différente de l'un à l'autre, et, fait assez significatif, on retrouve une étroite corrélation entre ce taux d'innovation, le degré de satisfaction des besoins, et le succès financier des entreprises en question.

Le secteur du traitement des données est bien représentatif de cette corrélation. Qu'on pense simplement que pas moins de 4 générations d'ordinateurs se sont succédées en moins de 25 ans et l'on comprendra facilement pourquoi notre vie et notre travail sont constamment simplifiés par ces "bourreaux du travail" et que les entreprises qui les fabriquent connaissent le succès... Une simple anecdote suffira à faire comprendre l'esprit novateur qui anime les gens du milieu: une personnalité marquante de l'informatique con-

fiat à un ami en 1970: « Quand je quitte mon bureau le soir à San Francisco, j'ai réellement le sentiment d'être très au fait des derniers développements de l'informatique... Mais le lendemain matin, quand je rejoins mon bureau vers 9 heures, j'éprouve un certain sentiment d'inquiétude... En effet, il est midi à New-York et il y a peut-être des types là-bas qui ont pris de l'avance sur nous pendant que nous dormions ».

D'autres secteurs caractérisés par leur souffle novateur méritent ici mention: les transports, l'industrie alimentaire, l'aéronautique, les communications à distance, l'industrie pétrochimique, les textiles synthétiques, les soins médicaux, etc...

Il y a d'autres parts, à l'autre extrémité de la gamme, des domaines intéressants, voir même vitaux pour la satisfaction des besoins de la société, où le nombre des années ne correspond en aucune façon avec le nombre d'innovations générées. Dans quelques-uns d'entre eux, ce n'est que très occasionnellement que quelqu'un est venu insuffler un élan novateur grâce à la création de procédés nouveaux ou à l'apport d'une nouvelle technologie. Dans ce groupe se retrouvent probablement des industries comme l'élevage, l'agriculture, le logement, la boisson, le verre, le tourisme, etc.

Un secteur qu'il faut ajouter à ce groupe et dont j'aimerais discuter est celui de l'enseignement universitaire.

## L'innovation et l'université

L'enseignement universitaire est l'exemple parfait d'un groupe d'activités destinées à la satisfaction d'un besoin fondamental dans notre société: celui de s'instruire, de faire instruire sa progéniture.





Fait à signaler ici, c'est que ce besoin est logiquement assuré de pérennité tellement il est naturel chez l'homme; il existe depuis les temps les plus reculés, et il est certain que les années futures formaliseront encore de plus en plus l'enseignement supérieur et les institutions qui le dispensent. C'est un point important pour comprendre que les responsables de cet enseignement (ou de la satisfaction du besoin d'instruction chez l'homme) n'œuvrent pas dans un climat d'insécurité et de stress compétitif, mais que leur travail s'effectue sans la crainte qui hante les dirigeants de certaines industries qu'un substitut à leur produit ou encore qu'une innovation majeure vienne rendre désuètes leurs opérations actuelles.

L'état serein de l'environnement concurrentiel a souvent été dans ces milieux à l'origine de décisions conservatrices et l'on constate que la solution la plus facile est fréquemment celle qui est finalement adoptée. Un rapide coup d'oeil sur le monde universitaire nous révèle que l'innovation est un concept très étranger à certaines grandes institutions pédagogiques québécoises, et qu'on ne met le dossier « innovation » sur la table pour fin de discussion, qu'à tous les 5 ou 10 ans tout au plus, quand ce n'est jamais!

Autant dans le **contenu** de certains programmes d'étude qu'au niveau des **méthodes d'enseignement** ou encore de la **formule** selon laquelle les cours sont offerts (ie: jour-soir-sessions intensives etc.), l'on se rend vite à l'évidence que certains dirigeants sont bien ancrés dans leur conservatisme, et semblent tout ignorer de l'évolution des besoins de la clientèle étudiante. C'en est à croire que l'environnement ne change pas, que tout est immuable, que les programmes d'étude, leurs méthodes, leurs formules, leurs inter-relations à travers les 1er, 2ième et 3ième cycles, enfin que tout ce

qu'on a mis sur pied pour répondre aux besoins d'instruction il y a 5 ou 10 ou 20 ans, soit encore des plus valables aujourd'hui; quant on sait que le secteur étudiant, ses besoins, sa population, et toutes ses composantes sont parmi ce qui évolue le plus vite de nos jours, c'est plutôt étonnant!

Il est un fait bien connu dans les cercles industriels: aussi inusité que cela puisse paraître, plus de la moitié des innovations sont le fait de petites ou moyennes entreprises. Pourquoi? Parce qu'un ensemble de conditions favorables à l'innovation se retrouve davantage dans la petite que dans la grande entreprise: d'abord le climat y est plus favorable: il y a facilité de communication, proximité du leader et donc prise de décision plus rapide; l'étroitesse du champ d'action fait d'autre part, que chacun a le sentiment de participer à l'activité créatrice. Les structures sont plus souples, il y a décloisonnement interne, et l'information se transmet plus facilement; l'inexistence des contraintes bureaucratiques de la petite entreprise lui confère donc un grand avantage sur la grande, celui d'une rapidité étonnante dans la décision et l'action relative à l'innovation.

Il est fréquent de retrouver cette souplesse et cette rapidité d'action dans la petite institution d'enseignement universitaire. La récente naissance d'une nouvelle université au Québec, nous en a donné l'exemple. La rapidité avec laquelle elle a franchi les étapes du développement de forme et de contenu de certains programmes est éblouissante. Parfois même l'évolution a été trop rapide et a engendré de faux pas certains. Mais qu'à cela ne tienne; les erreurs de tir sont vite corrigées et l'on se retrouve ensuite très près des besoins des étudiants.

Pendant ce temps, dans d'autres grandes maisons d'enseignement l'on regarde cette

évolution de loin en sautant vite sur la première erreur pour ridiculiser les efforts des concurrents. Tout doucement cependant, et sans qu'ils s'en aperçoivent, le marché leur glisse lentement entre les doigts.

Il est grand temps que certains responsables réalisent que la course à l'innovation est engagée à l'échelle de notre société, et cela même (et à plus forte raison) dans le domaine de l'enseignement universitaire. Quelque soit la grandeur de l'institution qu'ils dirigent, ce n'est pas là un signe de pérennité. L'histoire nous a démontré nombre d'exemples de grandes entreprises qui se croyaient par leur grandeur et leur puissance bien à l'abri de la concurrence, et qui quelques années plus tard tentaient désespérément de se sortir de l'abîme où elles sombraient lentement.

La grandeur n'est sûrement pas un passeport pour la croissance et la qualité. Au contraire, comme on l'a vu plus tôt, les conditions favorables à l'innovation se retrouvent moins dans la grande que dans la petite entreprise. Il faut donc pour y remédier une meilleure prise de conscience et un plus grand effort pour s'améliorer. L'innovation suppose surtout un état d'esprit de remise en question **permanente** des idées et des produits. Dans le cas d'une institution d'enseignement, il ne faut pas hésiter à faire cette remise en question et à chercher les formules qui sont encore mieux adaptées aux besoins et aux circonstances. Certaines maisons universitaires (dont une anglophone bien connue) ont fait plusieurs efforts en ce sens et les résultats ont été immédiats. Aux autres, je suggère un effort de réflexion sur les quelques mots suivants: une entreprise ne se sclérose pas parce qu'elle est grande, mais parce qu'elle ne grandit plus!

Gérard Ducharme,  
HEC 1972.

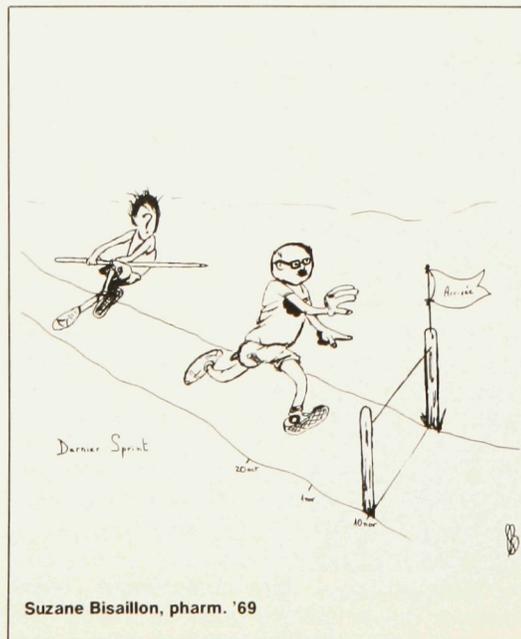
## THÉÂTRE PORT-ROYAL

L'OUVRE-BOÎTE  
de Victor Lanoux

avec Yvon Deschamps

Les 27 et 28 novembre 1974

(billets à prix réduit)  
343-6230



## LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

« LES CRASSEUX »  
Le 5 décembre 1974

(billets limités)  
343-6230

# le carnet

## ARTS

Le docteur George W. Johnson, doyen de l'University's College of Liberal Arts annonce la nomination de monsieur Hugues Lapointe au poste de président du département de philosophie du Temple University de Philadelphie.

## DROIT

1967  
Mlle Anne Marie Trahan a été élue

ment devenu responsable des sports collectifs à l'Université de Montréal. Monsieur Malépart s'occupera du ballon en glace, du basketball et du volleyball.

## HEC

Monsieur Michel Legault a été récemment nommé au poste de Gérant des Communications - Marketing, Compagnie de Papier Rolland, Limitée. La nomination en a été faite par

et directeur de la région du Richelieu.

1949

Monsieur Jacques Farmer a été récemment nommé membre de l'Office Nationale de l'Energie par le Gouverneur en conseil.

## SCIENCES

1948

Le docteur Guy G. Goyer a été récemment nommé Directeur de la di-

vision des Sciences atmosphériques à l'Alberta Research Council à Edmonton.

1960

Monsieur Hubert Larose, vice-président, Service Production, Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Ronald J. Visockis au poste de directeur des installations de Valleyfield.



Edgar Malépart

en mai dernier, présidente de l'Association des Femmes Diplômées des Universités (Montréal) pour l'année 1974-75. Elle a également été récemment élue membre du comité exécutif de l'Association Internationale des Jeunes Avocats lors du 12e congrès de cette association qui eut lieu à Salzbourg.

## ÉDUCATION PHYSIQUE

1968

Monsieur Pierre Paiement est récemment devenu responsable des sports collectifs à l'Université de Montréal. Il s'occupera principalement du hockey et du handball.

1974

Monsieur Edgar Malépart est égale-



Pierre Paiement

ment monsieur Jean André Elie, secrétaire et directeur des services de mise en marché.

## LETTRES

1971

Monsieur François Lord a été récemment nommé au poste de Délégué à l'information, au Service des Relations publiques dans la région du Richelieu, Hydro-Québec.

## POLYTECHNIQUE

1949

Le président de l'Hydro-Québec, monsieur Roland Giroux, annonce la nomination de monsieur Louis G. Boivin au poste de directeur de Programmation et Contrôle. Monsieur Boivin fut directeur de Distribution

## banque d'emplois

### OFFRE D'EMPLOI:

#### RESPONSABLE DU PERSONNEL

Un hôpital près de Montréal est à la recherche d'un responsable du personnel. Le candidat relèvera directement du directeur général, et il aura un esprit d'initiative très développé pour organiser et administrer le département présentement inexistant. Le poste offre donc un défi pour celui qui a des qualités de leadership.

#### Qualifications:

Diplômé universitaire en administration ou en relations industrielles.

#### Salaire:

\$12 000 environ.

#### RESPONSABLE DU PERSONNEL

Une société multinationale est à la recherche d'un directeur du personnel pour son bureau chef à Montréal.

Le nombre d'employés est d'environ 325 et le poste obli-

gera le candidat à se déplacer à travers le Canada environ une semaine à tous les deux mois. La personne choisie devra subir un entraînement variant de un à trois mois en Europe. Ce poste devrait intéresser les candidats qui gagnent présentement un salaire de \$20 000 dollars et plus.

#### Qualifications universitaires:

Diplôme en relations industrielles, en administration ou l'équivalent.

#### Expérience:

5 à 10 ans.

### EMPLOI DEMANDÉ

Une diplômée en nursing (licence 1960) et en éducation (licence 1966) cherche présentement un emploi dans le secteur suivant:

Domaine: Santé Publique

Tâche: planification de la recherche

NB: la diplômée est âgée de 45 ans et possède 20 ans d'expérience dans l'enseignement.

# nouvelles des diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel administratif et rédactionnel de l'INTERDIT. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, et de tout événement de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-contre.

LES DIPLÔMÉS DE L'U. DE M.  
CASE POSTALE 6128  
MONTRÉAL 101

Veuillez prendre note que M.

Nom .....

Faculté ..... Promotion

Emploi .....

a .....

Date: ..... Lieu: .....

\* Nomination, participation à une réunion, conférence, etc. - Photo

Vous trouverez ci-joint copie de .....

Date: ..... Signature: .....

performance  
de placement

PLUS

économie  
d'impôt

NOUVEAU  
RÉGIME  
GARANTI

régime  
d'épargne-retraite du  
**TRUST GÉNÉRAL**

pour obtenir le maximum de  
votre régime d'épargne-  
retraite, veuillez remplir ce  
coupon et l'adresser  
à Service des fonds de placement

TRUST GÉNÉRAL  
909 ouest, boul. Dorchester  
10, rue Saint-Jacques  
MONTRÉAL 866-9641  
poste 2000

Nom \_\_\_\_\_  
No \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

291074